

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Ecole des Savoir Faire sur la commune principale de l'AIOT 10 Rue de l'Artisanat 08000 Charleville-Mézières.

La référence de votre dossier est A-3-NUD81VTWGE et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/03/2023 à 11h30 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **0003014511**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79846509200020**

Organisme :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Personne morale

N° SIRET **42811351800032**

Raison sociale **MAROQUINERIE DES ARDENNES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

AV DES MARGUERITES

AV DES MARGUERITES

08120 BOGNY SUR MEUSE

Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

Référent

Nom :

Prénom :

Fonction :

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Ecole des Savoir Faire**

Description des activités :

Le site de Val de Vence est un atelier de travail du cuir mis en fonctionnement au printemps 2020 pour accueillir les artisans formés au métier de maroquinerie qui travailleront sur la nouvelle maroquinerie du pôle en cours de construction à Tournes : Maroquinerie de la Sormonne. L'activité est essentiellement manuelle et consiste à fabriquer des articles de maroquinerie (sacs) à partir de peaux de bovins, agneaux, tannées, teintées. L'exploitant forme ainsi 5 promotions de 40 artisans depuis mars 2020 et jusqu'à la fin d'année 2022 au sein d'un atelier provisoire installé dans un bâtiment existant sur la parcelle CY591 de la commune de Charleville-Mézières. Les artisans intégreront le site actuel de Bogny-sur-Meuse et le site de Tournes. Le fonctionnement du site s'effectue du lundi au vendredi, livraisons limitées à la plage horaire 8h30 – 18h, il n'y a pas d'activité entre 22h et 7 h, ni le week-end et les jours fériés. Le site est soumis à déclaration rubrique 2360 depuis l'automne 2020 et dispose d'un arrêté préfectoral de prescriptions spéciales en date du 23 octobre 2020. En effet, l'atelier relais ayant été aménagé dans un bâtiment loué et déjà construit, des demandes de dérogation aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 25 juillet 2001 applicable aux installations classées en déclaration au titre de la rubrique 2360 ont été présentées et acceptées sur la base de mesures compensatoires. Le pôle Activence est composé de 2 bâtiments divisés en cellules de moins de 400 m² unitaire, destinés à accueillir des activités artisanales ou industrielles, avec parkings en enrobés autour des bâtiments, espaces verts. L'ensemble est clôturé. Le bâtiment loué par la Maroquinerie pour son atelier relais est constitué d'une structure métallique, de parois latérales Est et Ouest en polycarbonate coloré et les séparations entre cellule en parpaings. Le pignon Nord est revêtu d'un bardage métallique. Le sol est en béton et la toiture en bac acier avec des skydômes. L'exploitation occupe aujourd'hui 7 cellules de plain-pied (surface 2432 m²) qui contiennent : 4 ateliers table (cellules 7, 9, 13 et 15) avec sanitaires et un local de ponçage pour 2 cellules, des locaux techniques (TGBT, air

compresseur, serveur...) 1 zone de coupe (cellule 11, avec réception des peaux tannées et teintées et zone de stockage de 2 tonnes de peaux maximum isolée de la zone de coupe) 1 bureau, 1 réfectoire, 1 local infirmerie, salle de pause, vestiaires et sanitaires (cellules 17 et 19)

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **10 Rue de l'Artisanat 08000 Charleville-Mézières**

X : 824801

Y : 6961916

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Le Pôle des Maroquinerie des Ardennes souhaite continuer à louer pour une durée indéterminée l'atelier de Val de Vence afin d'y installer une Ecole Hermès des Savoir-Faire qui permettra de former les futurs artisans de ses Maroquinerie de Bogny-sur-Meuse et Tournes. Pour ce faire, l'exploitation va s'étendre sur la cellule mitoyenne (5) ainsi que la moitié de la cellule 3 qui étaient jusqu'à présent louées par un autre exploitant. La Maroquinerie des Ardennes sera donc locataire de l'ensemble du deuxième bâtiment Val de Vence à l'exception de la demi-cellule 3. La séparation avec l'exploitant mitoyen (CTE Europe) est constituée d'un mur en parpaings sur 6 mètres de haut puis bardage simple peau au-delà. Ces ajouts porteront à 2 900 m² la surface d'exploitation de l'

atelier Val de Vence. La cellule 5 permettra d'accueillir un atelier table (sur la même configuration que les ateliers tables existants), la moitié de la cellule 3 sera aménagée en espace polyvalent bureaux, salle de réunion et atelier table. Il est également prévu de déplacer le stockage peaux de la cellule 11 vers la cellule 9 (mais sans augmentation de quantité stockée) afin de réorganiser la zone logistique. Lors de ces aménagements, de nouvelles machines de travail du cuir seront installées pour disposer des machines adaptées à la formation des artisans. Les activités resteront identiques à celles de l'atelier relais : travail du cuir. Le nombre maximum de personnes présentes restera à 175 personnes, comme c'est le cas actuellement.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2360	2360-2	Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir	Puissance totale installée 100 kW	Puissance totale installée 40 kW	D	actuellement 60 kW

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Le site est alimenté par le réseau AEP de la commune. En comptant une consommation de 20 litres par j/personne sur 260 jours cela représente pour 175 personnes maximum 3,5 m³ /j et 910 m³/an (sanitaires). Il n'y a pas de consommation d'eau de process ; donc pas d'eaux usées industrielles. Eaux vannes rejetées dans le réseau public via le réseau EU (vers station d'épuration de Charleville Mézières), les cellules ajoutées sont sur la même canalisation. Eaux de toiture et de cour raccordées au réseau EP de la zone lui-même raccordé au réseau public (cellules ajoutées 5 et 3 sont sur les mêmes collecteurs). Ponçage aménagé dans 2 locaux isolés de l'atelier, avec système de collecte et d'extraction des poussières de cuir. Pas de nouveau local de ponçage, par contre, implantation d'un dépoussiéreur centralisé implanté à l'extérieur en façade Est du bâtiment, à côté du compresseur d'air. Les entreprises en charge des déchets seront les mêmes, pas de nouvelles catégories de déchets.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat signé Reynald.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

plan rayon de 100 mètres.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Ecole des Savoirs faire - rayon 35m.pdf

Modification des prescriptions applicables :

demande dérogation 2360 Ecole des Savoir Faire Val de Vence octobre 2022.pdf